

**COMMUNE DE VERNIER****PROJET DE MOTION**

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

**FEUX DU LIGNON****AIDER & RASSURER LA POPULATION  
ADOPTER LES BONS COMPORTEMENTS**

---

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux,

Pour rappel, les motions du PDC M 051 - 04.02 et M 164 - 16.10 tendent à la création d'un itinéraire prioritaire uniquement pour la circulation des moyens d'intervention au sud de la cité du Lignon. Elles n'ont toujours pas été concrétisées.

Plusieurs sinistres d'importance se sont déclarés ces derniers jours, rendant inaccessible la cité du Lignon et instillant un sentiment d'insécurité au sein de la population.

Au-delà du caractère *a priori* volontaire de ces nouveaux sinistres et sans alarmisme, il est nécessaire de pouvoir aider et rassurer la population, notamment par une présence accrue de tous les services cantonaux ou communaux, soit de police, des correspondants de nuit et sociaux.

Il convient en outre de prendre les mesures adéquates, notamment par un message élaboré avec les Services du feu, afin que les habitants de la cité sachent adopter les comportements les plus adéquats à la sécurité de tous. En particulier, il importe de rappeler que nos services du feu sont parfaitement compétents et entraînés pour appréhender des feux dans tous les immeubles du Lignon. Construits en béton, les appartements représentent des lieux de protection qu'il convient de ne pas quitter en cas de sinistre. Il faut maintenir les portes palières comme les portes d'appartement fermées et écouter les instructions des services du feu, ainsi qu'éviter d'accumuler des objets inflammables dans les caves ou dans les allées.

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

**invite le Conseil administratif à :**

- 1 assurer une présence accrue de tous les services cantonaux ou communaux dans la cité du Lignon, soit de police, des correspondants de nuit et sociaux ;
- 2 prendre toutes mesures utiles afin de rassurer la population du Lignon et lui rappeler les comportements à adopter pour la sécurité de tous ;
- 3 tenir le Conseil municipal informé de l'évolution de l'enquête ;
- 4 accélérer le traitement des motions déposées par le PDC tendant à la création d'un itinéraire prioritaire uniquement pour la circulation des moyens d'intervention au sud de la cité du Lignon.

Josette Monnier, Yves Magnin, Christophe Dulex, Conseillers municipaux

Vernier, le 2 novembre 2018